

DEC142543DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Pascal Marty, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111560DAJ du 25 juillet 2011 portant nomination de M. Pascal Marty aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

Vu le projet d'avenant de renouvellement de la convention de création de l'Institut « *Joint Research Institute for Science and Society* » (JoriSS), conclu entre l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Université normale de la Chine de l'Est et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Pascal Marty, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'avenant de renouvellement de la convention de création de l'Institut « *Joint Research Institute for Science and Society* » (JoriSS), conclu entre l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Université normale de la Chine de l'Est et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 novembre 2014

Alain Fuchs